

Les moyens manquent toujours

Croire que le scandale Orpea a permis de résoudre tous les maux des Ehpad serait illusoire. Un an après la publication des *Fossoyeurs*, les carences de personnels sont toujours criantes. Le secteur médico-social souffre d'une crise d'attractivité. « Il y a un turnover problématique et un recours à l'intérim qui pose problème, car il n'y a pas de continuité dans les soins, sans compter que c'est un coût supplémentaire pour les établissements », observe Claudette Brialix, présidente de la Fédération nationale des associations et familles de personnes âgées (FNA-PAEF).

Depuis 2021, 280 nouvelles réclamations ont été reçues par la Défenseure des droits, dénonçant des atteintes aux droits dans les Ehpad, notamment au droit à une prise en charge et à un accompagnement adaptés.

43 % des saisines entre mai 2021 et décembre 2022 concernent des faits de maltraitance par excès ou négligence.

Vers plus de transparence

Comme à l'hôpital, le manque de médecins paralyse les Ehpad, avec un allongement du temps de prise en charge qui peut s'avérer fatal. « Alors qu'un médecin coordonnateur est obligatoire, il est un nombre important d'Ehpad qui n'en ont pas ou à temps partiel et il est difficile d'avoir des médecins libéraux en nombre suffisant pour intervenir dans les différents établissements », souligne Claudette Brialix.

Si l'ensemble du secteur a été impacté en termes d'attractivité par la déflagration provoquée par le livre de Victor Castanet, il convient de souligner que tous les Ehpad ne sont pas pour autant à mettre dans le même panier.

« Dans nos établissements associatifs à but

non lucratif, la confiance avec les familles n'est pas rompue », assure Didier Sapy, directeur de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa). « Certains établissements ne se sont d'ailleurs pas sentis visés par les révélations du livre », abonde Claudette Brialix. Reste que c'est bien l'ensemble des 7 500 Ehpad que le gouvernement prévoit de contrôler. « C'est Orpea qui a déconné, mais ce sont nos établissements qui sont contrôlés, alors qu'ils ont des moyens normés et plafonnés trop bas », peste Didier Sapy (lire par ailleurs).

L'ensemble des Ehpad doit, de plus, depuis le 1^{er} janvier, faire preuve de davantage de transparence, en rendant public cinq indicateurs (sur dix prévus initialement) comme le nombre de chambres disponibles ou encore la présence d'infirmiers pendant la nuit.

Pas d'autre choix possible

Suffisant pour rassurer les familles et les résidents ? De toute façon, « certains n'ont aucun autre choix que d'aller en Ehpad car les services d'aide à domicile, pour une raison là encore d'attractivité, ne sont plus en capacité de répondre à la demande », déplore Claudette Brialix.

Si le livre de Victor Castanet a eu le mérite de mettre au jour des défaillances, qui étaient pourtant bien connues en interne, le chemin de la guérison risque d'être long pour nos Ehpad.

Oui, « le livre de Castanet a rendu un grand service, mais nous sommes dans une société où l'émotion passée, tout passe... », philosophe Claudette Brialix. Dans un contexte où les modèles de projection prévoient une hausse de 100 000 seniors en Ehpad d'ici à 2030, le sujet est pourtant capital.

Alexandra SIMARD

Inflation, énergie : les résidents risquent de le payer cash

Les Ehpad sont eux aussi confrontés à l'inflation et à la crise de l'énergie. Quelque 85 % des établissements publics prévoient un budget dans le rouge à la fin de l'année 2022, selon la Fédération hospitalière de France (FHF). La mise en place du bouchier tarifaire semble insuffisante. Financés par les Départements, les établissements à but non lucratif souffrent d'une hausse tarifaire bien en deçà de l'inflation (entre 0 et 3,5 %). Contrairement aux établissements privés dont la hausse des tarifs d'hébergement est fixée par le gouvernement (+5,4 % cette année).

« On va être obligés de réduire encore la qualité d'accompagnement. Alors que tous les rapports disent qu'il faut des milliers de

créations de postes dans le secteur, il est à craindre qu'en 2023 on en détruise », déplore Didier Sapy, directeur de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa). Face à ces coûts toujours plus élevés, la députée socialiste Christine Pirès-Beaune a été chargée par le gouvernement d'établir un rapport sur le reste à charge, attendu pour fin avril 2023.

En parallèle, le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées va réunir prochainement les mutuelles et les assurances pour étudier une couverture du risque de perte d'autonomie. Son entourage rappelle que des pays imposent déjà une complémentaire à tous les actifs de plus de 40 ans.

42 MILLIARDS

Ce sera le coût de la cinquième branche de la Sécurité sociale dédiée à l'autonomie en 2026 contre 30 milliards d'euros lors de sa création en 2020, une trajectoire qualifiée « d'ambitieuse » par le ministre des Solidarités.